Procès de l’affaire Philippe Coopman : 20 à 18 ans de prison pour les trois qui ont battu à mort avec une violence inouïe cet homme de 22 ans, sans histoire, à Grande-Synthe (59) en 2024 (MàJ : ils font appel)

08/10/2025 à 0h23



08/10/2025

Les proches de Philippe Coopman vont devoir retourner à la barre témoigner. Les trois mineurs condamnés pour l’assassinat de l’animateur ont fait appel de la décision du tribunal pour enfants de Dunkerque. Une information de nos confrères de BFM Grand Lille, confirmée à ICI Nord par le parquet de Dunkerque. (…)

France Bleu

04/10/2025

Les suspects, âgés de 14 et 15 ans au moment des faits, et jugés à huis clos depuis lundi, encourent 20 ans de réclusion criminelle maximum, et non la perpétuité, étant donné qu'ils sont toujours mineurs.

Les trois adolescents ont été condamnés jeudi à des peines de 18 ans de réclusion criminelle pour l'un, et de 20 ans pour les deux autres. Le verdict du tribunal pour enfants de Dunkerque est allé au-delà des réquisitions du parquet.

Le Figaro

En garde à vue, deux des mineurs avaient déclaré avoir donné rendez-vous en pleine nuit à un homme, qu'ils assuraient être Philippe Coopman, sur le parking d'une supérette via le site de chat en ligne "Cocoland", en se faisant passer pour une jeune fille mineure. Ils s'étaient justifiés de l'avoir agressé en estimant qu'il était "répréhensible" pour un homme majeur de répondre à une telle annonce, avait expliqué le parquet de Dunkerque en avril 2024.

Cependant, une autre personne qui avait répondu à cette fausse annonce était "immédiatement venue se dénoncer au début de la procédure", avait affirmé lundi Me Pascal. "Ça a été confirmé durant le procès, il (Philippe Coopman, ndlr) était bien là au mauvais endroit au mauvais moment", a-t-elle maintenu jeudi, parlant de "preuves irréfutables". Son honneur "a été lavé et nous en sommes profondément reconnaissants", a renchéri jeudi Yacine, un ami de la victime, dans un discours lu à l'issue du procès au nom de toutes les parties civiles. "Même les accusés ont reconnu eux-mêmes la vérité : Philippe ne méritait pas ce qui lui est arrivé", a-t-il ajouté. (…)

TF1

27/09/2025

Ce lundi, débutera à Dunkerque le procès de l'assassinat de Philippe Coopman, en avril 2024. Il faudra quatre jours pour juger les trois adolescents impliqués, dans un contexte de tensions encore vives. (…) Cette nuit funeste du 16 avril, trois jeunes avaient tendu un piège sur « Coco » pour une relation tarifée avec une gamine de 15 ans. Un rendez-vous est donné. Les trois attendent le « pigeon » sous les arcades du Carrefour Contact. Un jeune homme passe. Ils appellent le numéro laissé sur le site « Coco ». Concomitamment, Philippe Coopman répond à un appel. Les trois lui tombent dessus, l'aspergent de gaz lacrymogène. Déchaînement de violence. Philippe Coopman meurt sous les coups. (…)

Deux mineurs de 14 et 15 ans sont interpellés le 16 avril. Ils reconnaissent leur implication. Un troisième, en cours d'identification, est encore dans la nature. Alors que la police s'apprête à l'appréhender, les Grand-Synthois ont été plus prompts à se faire justice soi-même. Dans cette ambiance de far-west, le samedi suivant le meurtre, le troisième suspect, âgé de 15 ans, cousin de l'un des deux impliqués, est enlevé en bas de chez lui à Grande-Synthe, déshabillé, battu. Sur son lit d'hôpital, il envoie sur les réseaux sociaux des selfies de sa figure amochée, boursouflée. (…) Ultimes représailles, le 3 mai, la mère d'un des mineurs impliqué a reçu un coup de poing au visage, lui cassant le nez, au pied de son immeuble. Un des frères de Philippe Coopman a été identifié par la justice. (…)

Dans cette affaire, le très jeune âge des suspects a provoqué la stupéfaction. Les trois adolescents sont décrits comme complètement déstructurés, livrés à eux-mêmes depuis des

années déjà, avec des parents défaillants. Ils étaient suivis par la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) pour de la petite délinquance, des bricoles. Mais rien qui pouvait laisser présager une flambée de violence.

Dans ce procès sur quatre jours, la tension sera palpable. Les plaies sont encore à vif. L'attitude désinvolte des prévenus, les insultes, les accrochages survenus lors des audiences successives de renvoi, au point de les faire expulser du box, font craindre la survenue d'incidents avec de nombreuses parties civiles qui seront à fleur de peau. (…)

La Voix du Nord

En Lien :

> *L'un des meurtriers présumés de Philippe tabassé. Le maire PS de Grande-Synthe (59) appelle de nouveau au calme (MàJ : nouvelle agression, celle de la mère de l'un des suspects)*

> *Connus de la justice, père en prison, biberonnés au rap, désœuvrés, QI limités : qui sont deux des meurtriers présumés de Philippe à Grande-Synthe (MàJ : "Ça aurait dû être moi [pas Philippe]", un homme a fait savoir à la police qu'il pense être la vraie cible du guet-apens)*